



**Leila Hosni**

Université de Tunis I, Tunisie

hosni\_leila@yahoo.fr

Lassâad Oueslati, Jacqueline Bacha (dir), *Autour de la parenthèse, Les cahiers de Friga*, N°1, 2019.

Dans la majorité des études qui lui sont consacrées, la parenthèse est essentiellement définie comme un « signe de ponctuation », un signe graphique qui équivaut, à l'oral, à « une pause ». C'est dans ce sens qu'elle est fréquemment et exclusivement étudiée dans les ouvrages de linguistique.

L'ouvrage *Autour de la parenthèse* montre, toutefois, que cette notion peut acquérir une dimension pluridisciplinaire, dépassant ainsi le domaine qui lui a été toujours réservé, à savoir la linguistique, pour couvrir également d'autres champs disciplinaires comme la littérature, la didactique, la traduction, etc. domaines où le concept de parenthèse revêt d'autres dimensions le rendant plus important que le texte même.

Il s'agit d'un ouvrage collectif issu d'un colloque international qui s'est déroulé les 3 et 4 mars 2016, à l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Jendouba (ISSHJ). Il est préfacé par Salah Mejri, présenté par Jacqueline Bacha et Lassâad Oueslati, les organisateurs du colloque et publié en 2019 dans le premier numéro de la revue de l'Institut, *les Cahiers de Friga*.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la notion de parenthèse y est étudiée aussi bien en linguistique qu'en littérature. Les contributions sont donc réparties en deux volets lesquels font l'objet des deux parties de l'ouvrage : « Parenthèse en Linguistique » (première partie) et « parenthèse en littérature » (deuxième partie). Cette répartition est annoncée aussi bien dans la préface où S. Mejri a insisté sur l'importance de l'étude de la notion de « parenthèses », comme étant une notion transversale : « (...) derrière ce signe graphique se profilent plusieurs autres concepts qu'on peut rattacher à la réflexion linguistique, à la création littéraire ou aux pratiques didactiques et traductologiques » (p. 5) que dans la Présentation de l'ouvrage où les auteurs ont montré que « la parenthèse se trouve (...) au carrefour de nombreuses disciplines : la syntaxe, la prosodie, la rhétorique, la linguistique, la littérature, la pragmatique, la didactique, etc. » (p. 7).

Dans la première partie, consacrée à l'étude linguistique (syntaxique, sémantique, pragmatique, etc.) de la parenthèse, on introduit également une approche didactique de la question. Linguistique et Didactique seront donc associées pour consolider la dimension théorique (la linguistique) par une dimension pratique (la didactique/l'enseignement). Intitulée « Parenthèse entre linguistique et didactique des langues », cette partie fait donc l'objet de deux thématiques :

- La parenthèse en linguistique
- La parenthèse en didactique.

Du point de vue linguistique, la parenthèse était d'abord traitée dans plusieurs types de discours, l'objectif étant d'étudier sa valeur énonciative et son rôle dans la cohérence discursive. Trois contributions l'ont, en effet, étudiée dans le cadre du discours scientifique, une contribution dans le discours littéraire et une dernière s'y est intéressée comme un marqueur de cohérence textuelle.

Dans son article intitulé « L'adverbe "généralement" en construction parenthétique dans le discours scientifique », N. Najai s'est occupé de l'adverbe « généralement », comme étant une construction parenthétique ayant plusieurs valeurs énonciatives, telles que « la focalisation », « la précaution », « la réserve », etc. Quant à W. Boughanmi, il s'est intéressé à « l'emploi parenthétique des marqueurs de l'atténuation dans le discours scientifique ». Ces marqueurs exprimant l'incertitude et la réserve sont essentiellement des « adverbess modaux en –ment » qui peuvent figurer dans des constructions parenthétiques. L'objectif de l'auteur consiste à « essayer de montrer s'il existe, d'un point de vue énonciatif, une différence entre l'emploi ordinaire de ces adverbess ou atténuateurs et leurs emplois parenthétiques » (p. 76).

La troisième contribution était plus particulièrement consacrée aux « textes de vulgarisation scientifique », c'est-à-dire « toute pratique discursive à mi-chemin entre le spécialiste et le non spécialiste » (P. 117). R. Khalifa y a, entre autres, répondu aux questions suivantes :

- Est-ce que la parenthèse est un élément « accessoire » ou « nécessaire » dans ce type de texte ?
- En quoi se manifestent son « apport sémantique » (P. 117) et sa valeur énonciative ?

Tout comme le discours scientifique, le discours littéraire présente des particularités par rapport à l'emploi des séquences parenthétiques. Intitulé « Parenthèses et plans de discours chez Jean-Patrick Manchette », l'article de M.O. Hidden et H. Portine met l'accent sur l'emploi de la parenthèse dans deux différents « plans de discours » dans les romans de Manchette : « le plan narratif » et « le plan de discours direct ». À travers une étude quantitative, les auteurs ont montré que la position du romancier par rapport à ses romans est, entre autres, identifiée grâce au nombre de parenthèses utilisées. Ces

dernières, étant très fréquentes dans le discours direct et moins fréquentes dans la narration, marquent « une distanciation » de l'écrivain par rapport à ses écrits.

La parenthèse peut également jouer un rôle important dans la cohérence discursive (tous les types de discours). Bien qu'elle soit définie comme un « élément détaché », elle garantit dans certains cas une continuité référentielle au sein du discours. C'est le cas des « SN anaphoriques décrochés » étudiés par L. Hosni dans un article intitulé « Les SN anaphoriques décrochés : quel(s) rôle(s) de la parenthèse » ?

Dans le domaine de la phraséologie, la parenthèse a fait l'objet de deux articles, à savoir « le défigement autour de la parenthèse » et « le fonctionnement parenthétique du proverbe ». Dans le premier, T. Ben Amor a effectué une étude syntactico-sémantique des « insertions parenthétiques dans un environnement de suites qui reçoivent une lecture défigée qu'il s'agisse de défigement formel ou sémantique » (p. 101). Dans le deuxième, A. Zrigue a mis l'accent sur une relation plus ou moins paradoxale entre le proverbe, qu'elle considère comme « un prédicat » et la parenthèse souvent définie comme « un accessoire » pour montrer enfin que, malgré son aspect parenthétique, le proverbe continue à assurer sa fonction prédicative.

La richesse de cette notion, souvent définie comme un « simple » signe de ponctuation, a mené d'autres linguistes à en dresser une typologie. Leur point de départ est une étude syntaxique, sémantique, pragmatique, énonciative, etc. du phénomène. D'ailleurs, dans son article « Les insertions parenthétiques : grammaire et emplois discursifs », M. Riegel a mené une étude « grammaticale » et « énonciative » des « insertions parenthétiques », ce qui lui a permis d'en distinguer deux types « les incidentes » et « les incisives ». S. Labidi, quant à lui, a parlé des « adjonctions parenthétiques », en en distinguant un « cas typique », à savoir « les adjonctions parenthétiques phrastiques ». Une description syntactico-sémantique a également été faite par L. Oueslati sur les adverbes tels que « à mon avis », « selon N. », etc. et ce, en les assimilant aux « verbes dits faibles » (p. 33) et aux incisives. Intitulant son article « Verbes parenthétiques, incisives, et adverbes dans la théorie des trois fonctions primaires », l'auteur s'est intéressé à la fonction prédicative de ces « adverbes parenthétiques » qui peuvent être « des adverbes parenthétiques prédicatifs non-autonomes » et « des adverbes parenthétiques prédicatifs autonomes ».

Une étude purement pragmatique de la parenthèse a fait l'objet de l'article de N. Mejri, « Analyse pragmatique des insertions parenthétiques à l'oral ». Utilisée à l'oral, la parenthèse prend plusieurs formes. L'auteure a donc dressé une typologie des différents « mécanismes de parenthésage à l'oral » ainsi qu'un classement des « stratégies de parenthésage à l'oral sur l'échelle de la politesse ».

La richesse de cet ouvrage ne se manifeste pas seulement au niveau des angles d'attaque selon lesquels est traitée « la parenthèse », mais aussi au niveau des corpus traités. Si certains auteurs ont choisi de travailler sur des corpus écrits en langue française, certains autres sont partis de corpus écrits en arabe et en anglais, sans oublier les corpus traduits.

Une description du pragmatème du *duṣaʔ* (l'invocation) dans *risa:latu al-yofra:n* (l'épître du pardon) de *Abu al-ṣala:ʔ al-maṣarri:a* mené N. Kouki à énumérer les propriétés syntactico-sémantiques impliquant des stratégies discursives de « la phrase incidente » en arabe et ce, à travers son article « l'incise comme unité discursive : l'exemple du *duṣaʔ* dans « رسالة الغفران », « l'épître du pardon » ; étude syntactico-sémantique ».

Rédigé en Anglais, l'article de T. Mouelhi « Temporal parentheses and narrative «duration» in Anne Classidy's «shopping for one» » met l'accent sur « les parenthèses temporelles » en étudiant la nature et les fonctions discursives dans un texte littéraire. Elle étudie ainsi les pauses que ces parenthèses impliquent en établissant une relation entre le « temps des événements » et « le temps du récit » qui les relate.

Dans la traduction linguistique, ce sont « les notes de bas de page » qui jouent le rôle de la parenthèse. C'est ce que A. Chekir a tenté d'expliquer dans sa contribution « Les notes de bas de pages comme structures parenthétiques dans la traduction linguistique ». Ce type de structures parenthétiques sont « reléguées en position infra-paginale, mais elles pallient le manque de fidélité par rapport au texte d'origine dans les traductions adaptées » (p. 156).

Du point de vue didactique, les auteurs ont mis l'accent sur « les parenthèses contrastives ». Partant de la même définition et des mêmes objectifs de ce type de « parenthèses didactiques », D. Mahrassi<sup>1</sup> et L. Kalai<sup>2</sup> se sont proposés de l'étudier à partir d'une séquence didactique. Ils n'ont, toutefois, pas adopté la même méthode. Si la démarche de la première « se limite à l'étape pré-pédagogique qui présente le travail préalable de l'enseignant et qui consiste à identifier les erreurs des apprenants dans un premier temps pour recourir à des parenthèses contrastives explicatives dans un second temps » (p. 204), la démarche du second consiste à proposer « une séquence didactique de français langue étrangère où il y a une prise en compte des systèmes linguistiques de l'arabe et du français » (p. 234) et à faire intervenir les apprenants dans l'identification des erreurs pour ensuite les confronter à d'autres langues et cultures.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude de la parenthèse en littérature. Certains auteurs (la majorité) s'en sont occupés dans le genre romanesque, d'autres dans le genre poétique.

Les insertions parenthétiques jouent un rôle très important dans les textes littéraires dans ce sens qu'elles marquent des interruptions donnant lieu à des pauses. Elles ont

de ce fait un rôle rhétorique, stylistique, etc. Elles peuvent, en effet, exprimer un point de vue, une attitude, une réaction de l'auteur, d'où leur valeur polyphonique. Elles servent par exemple à :

- transmettre une voix satirique de l'auteur, comme c'est le cas dans « Les soleils des Indépendances » qui a servi de corpus à Aimé Achi Adopo dans son article « L'usage des parenthèses dans Les soleils des Indépendances d'Ahmadou Kourouma », où elle est partie d'une analyse syntaxique et sémantique de la parenthèse pour montrer sa valeur littéraire : elle participe à la littérarité de la narration et à exprimer une voix satirique du romancier ;
- remettre en cause ou valoriser un courant littéraire, un genre littéraire et parfois la littérature même. A. Sebbah et M. Laabidi ont manifesté cette idée dans leurs articles respectifs « «Abymes» de la parenthèse chez Annie Ernaux » et « la parenthèse et l'intrigue dans la Trilogie d'Emile Zola ». Si le premier a insisté sur le rôle de la parenthèse dans le refus de l'écriture romanesque et dans la « désacralisation » de la littérature, la seconde l'a considérée comme un procédé de « re-valorisation ». Il s'agit, selon elle, de digressions qui « acquièrent une dimension plus large : elles révèlent une tentative de réanimer un courant littéraire agonisant : le naturalisme et un genre en difficulté : le roman » (p. 270).

En poésie, vu le caractère plus ou moins symbolique des poèmes, les parenthèses jouent un rôle plus ou moins particulier. Elles permettent d'« interpréter » le poème, de mieux lire le poète. Dans « La fonction de la parenthèse dans *Inversion de l'arbre et du silence* de Salah Stéité », B. Kammoun affirme que les parenthèses permettent d'« écrire le silence et [de] donner une matérialité au néant » (p. 291) et E. Kharmachi insiste, dans son article « Paroles Primaires, paroles secondaires en poésie : pour une lecture des parenthèses dans *Paysages avec figures absentes* de Philippe Jaccotet », entre autres, sur la fonction explicative et informative de celles-ci.

La présence des parenthèses peut ne pas caractériser une œuvre d'auteur, mais carrément la vie de ce dernier : une vie qui peut être mise entre parenthèses par une société incompréhensive qui refuse « la différence ». Il s'agit, dans ce cas, de la vie de Tristan Corbière, un poète du 19<sup>e</sup> s., qui, après avoir mené une vie « légère » qui ne marque aucun intérêt pour la vie sociale, il devient « un poète-philosophe cynique », et ce, d'après A. Kaboub dans son article intitulé « Tristan Corbière : d'une existence entre parenthèses au courage de la philosophie cynique dans le Amours jaunes ».

Parfois, la particularité d'un genre littéraire justifie un rôle particulier de la parenthèse. C'est ce que D. Nasraoui et S. Raddaoui ont tenté de montrer dans leurs contributions respectives « Les femmes libertines de Charles Pinot-Duclos et le discours du désir (ou le désir du discours) » et « La parenthèse ou la parole insuffisante dans les textes

de Samuel Beckett ». Il s'agit dans le premier cas du « roman libertin » où la parenthèse figure sous la forme d'un « discours », lequel « se transforme en paroles libres, paroles digressives... La parenthèse est bavardage » (p. 300). Dans le deuxième cas, nous avons affaire à un texte beckettien « qui dit la recherche du sens » (p. 336), un texte où la parenthèse est une sorte de « figure de style », « une figure de discontinuité », mais aussi un moyen de « dérouter le lecteur ».

Repenser la parenthèse et en faire une problématique transversale était, au départ l'objectif du colloque et par la suite celui de l'ouvrage. Ayant atteint cet objectif, « Autour de la parenthèse » peut aujourd'hui être une vraie référence en la question, aussi bien pour les linguistes que pour les littéraires et les didacticiens.

### Notes

1. Son article est intitulé « Le recours à des parenthèses contrastives selon une approche convergente dans le contexte tunisien ».
2. Son article est intitulé « Pour une parenthèse contrastive en classe de français ».